

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 50 (1953)
Heft: 12

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

phe particulièrement intéressant, nous serions bien embarrassés, car tous le sont.

Nous comprenons vraiment le bonheur et l'admiration des apiculteurs suisses à qui il a été permis de travailler sous la direction d'un tel magicien, sachant élever les autres à sa hauteur sans rabaisser la science.

Cet ouvrage, comme toute œuvre vraiment scientifique, pourra subir des additions, des modifications de détail mais le fond est définitif, fait et fera autorité dans la science apicole. Il est à sa place dans les bibliothèques de facultés. Si j'étais directeur d'un établissement d'enseignement du second degré, je considérerais son absence dans la bibliothèque de travail comme une lacune impardonnable et n'oublierais pas de le faire figurer dans la liste des livres de prix destinés aux élèves des classes de sciences naturelles.

Amis apiculteurs, ne vous effrayez pas de ce qui précède, car cet ouvrage a été conçu tout exprès pour vos frères suisses, donc aussi pour vous. Il est à votre portée et je suis sûr que, comme moi, vous le lirez avec plaisir et profit. Vous vous associerez alors au sentiment de gratitude que j'éprouve à l'égard de l'auteur, l'éditeur et le traducteur, qui, tous trois, ont contribué à nous donner un guide pour nos observations, sûr, vivant et agréable à lire.

« Regards indiscrets », R. MIELLET.

Note de la Rédaction. — Nos lecteurs seront heureux d'apprendre qu'une édition nouvelle (la 3e) du livre « Les Abeilles » de Fr. Leuenberger sortira de presse au printemps 1954. Les illustrations, déjà fort belles et intéressantes des premières éditions, seront en partie remplacées ou complétées.
A. V.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Comptes rendus

Section du Val-de-Travers

Nos membres étaient convoqués à l'assemblée générale du samedi 7 novembre 1953 à 14 h. 15 au Cercle Démocratique, à Fleurier. C'est en présence d'une vingtaine d'apiculteurs que notre président M. Louis Loup ouvre la séance.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté sans discussion. Il en est de même des rapports du président, caissier et vérificateurs des comptes. La cotisation pour 1955 reste fixée à 11 fr. Certain membre demandait de la réduire à 10 fr, ce qui aurait ramené la cotisation de section à 2 fr. 50, somme insuffisante pour faire face aux dépenses nécessaires à la bonne marche de la section.

Le Comité actuel est confirmé dans ses fonctions pour un nouvel exercice ; toutefois, notre président fait remarquer que certains membres, bien entendu qu'on ne voit jamais aux assemblées, se permettent de le critiquer d'une façon tout à fait malhonnête et déplaisante. Certes, la critique est permise et même

souhaitable, mais que tous ces membres courageux viennent la faire en assemblée devant les intéressés. La place de président n'est pas immuable et M. Loup sera tout disposé à se retirer lorsqu'on pourra lui trouver un remplaçant. En tout cas, pour le moment, il nous rend grand service en voulant bien encore accepter de remplir cette charge. C'est du reste par acclamations que l'assemblée lui renouvelle son mandat et sa sympathie, tout en lui exprimant des sentiments de profonde gratitude.

Programme d'activité pour 1954. — Le comité se demande s'il vaut encore la peine d'organiser des conférences et courses, vu la faible participation des membres à ces manifestations. L'assemblée décide de maintenir les unes et les autres en faisant remarquer que l'indifférence de certains, ne doit pas porter préjudice à la petite minorité qui désire s'instruire et se distraire.

Dans les divers, le président annonce la démission de 2 membres, qui ont liquidé leurs ruchers, remplacés par 2 nouveaux, ce qui porte l'effectif de la section à 103 membres.

On propose également de mettre une amende à tous les membres, non excusés, ne participant pas à l'assemblée générale annuelle d'automne. Il y a du pour et du contre. Diverses suggestions sont faites, soit de mettre 1 fr. d'amende à tous les membres non excusés ou bien de fixer la cotisation à 12 fr. et ristourner 1 fr. à tous les membres présents. Cette question sera du reste portée à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée.

M. Loup nous renseigne encore sur toutes les démarches et tractations qui ont eu lieu au sein de la Romande, concernant le placement du miel, récolte 1952, puis la séance est levée à 16 h. 30.

Le rapporteur : *R. Demarchi.*

Section « Le Chamossaire » Bex et environs

Notre section a tenu ses assises automnales le dimanche 8 novembre au Central à Bex. L'ordre du jour a été rapidement liquidé sous l'experte présidence de M. Ed. Moreillon qui a été confirmé dans ses fonctions. Le Comité a été également réélu en bloc et élargi de deux membres : MM. M. Kohli de Gryon et M. Bochatay de Lavey. Ces messieurs représenteront au Comité les régions précitées.

« Pourquoi j'ai des belles ruches », tel fut le sujet présenté en fin de séance par M. Stöckli de Sion, apiculteur-éleveur qui mit un point final à cette assemblée bien fréquentée.

Le secrétaire.

P.S. — Le caissier adresse encore un pressant appel à ceux de nos membres qui ne se sont pas encore acquittés de leur cotisation.

Convocations

Société d'apiculture de Lausanne

La prochaine réunion amicale est fixée au samedi 12 décembre, à 20 h. 30, à la salle de la Cloche, entrée sur le Grand-Pont.

Ordre du jour : voir les trois premières questions posées dans le numéro du journal de novembre, page 328.

Le Comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, lundi 14 décembre 1953, à 20 h. 30 précises au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : Les 4 règles d'or pour l'apiculteur, par M. P. Zimmermann, Dr. ès sc. Marmitte de l'Escalade.

Section de Cossonay

La Section de Cossonay invite ses membres à assister nombreux à l'assemblée générale d'automne, le dimanche 10 décembre à 10 heures, à l'Hôtel d'Angleterre à Cossonay.

Ordre du jour : 1. Résultats comptables de la journée de la Fédération vaudoise à Cossonay ; 2. Conférence avec film en couleurs de la maison Geigy à Bâle.

Pour le comité : J. D.

Section des Alpes

Convocation. — Il est rappelé à nos membres l'assemblée générale de la société qui se tiendra le 13 décembre 1953, dès 14 heures, à Villeneuve, non pas à l'Hôtel du Raisin comme prévu tout d'abord et déjà annoncé, mais au *Café de la Truite* (à l'autre extrémité de la ville). Prière de vous y rencontrer nombreux.

Pour l'ordre du jour, veuillez vous référer au « Journal » de novembre écoulé.

Le titre définitif de la causerie de M. Adr. Cherix est le suivant : *Les enseignements à tirer des mauvaises années apicoles.*

Les « apports sur le bureau » et les « questions des jeunes » sont à annoncer à l'avance au président : M. Ed. Fankhauser, à Territet.

Enfin, prière de songer sérieusement au recrutement.

A noter encore : Notre conférencier de l'an dernier, M. L. Adam, de Paris, a fait part de son désir d'assister à notre assemblée et ne manquera point d'être présent. Avis aux amateurs du gratte-ciel.

10 novembre 1953.

Pour le Comité de la Section : A. Porchet, secrétaire.

POUR VOUS AIDER A VENDRE VOTRE MIEL

La SAR a édité un panonceau, format 42 × 30 cm. destiné aux commerçants, épiciers, etc. Chaque apiculteur se doit d'en remettre au moins un à chacun de ses clients détaillants. **PRIX : Fr. 1.—.**

Une brochure de 12 pages vantant les mérites et les vertus du miel est également en vente. Chaque apiculteur devrait en avoir à disposition pour distribuer autour de lui (clients, malades etc.). **PRIX : Fr. 1.50 les 10 ex., Fr. 12.— les 100 ex.**

Pour éviter les frais d'un remboursement, passez vos commandes en versant le montant correspondant au compte de chèques postaux II 1480, Société romande d'apiculture, Lausanne, et en indiquant au verso du coupon le détail de la commande.

Boîtes et bidons à miel en fer blanc de première qualité Wwe OTTO SCHÆCHTELIN

Fabrique d'emballages métalliques, Riehenstr. 47, Bâle, tél. (061) 4 38 80

CAFÉ RESTAURANT VAUDOIS

Riponne-Valentin Lausanne

Mets et vins connus au loin

Téléphone 23 63 63

R. Hottinger

J'achète toute quantité de miel contrôlé, année 1952-1953, au prix officiel et paiement comptant. Si miel n'est pas contrôlé, envoyer échantillon. **Rob. Groux**, apiculteur, Altstetterstr. 300, Zurich 9/47.